

Annule et remplace le document du 30/01/2017

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 13 février 2017

PREPARATION DE LA RENTREE 2017

MESURES MISES A L'ETUDE POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES HANDICAPES

➤ **ULIS école:**

• Créations :

- Création d'une ULIS (option D - Troubles des Fonctions Cognitives) à l'école primaire Jean Moulin à Caluire et Cuire (0693945N)
- Création d'une ULIS (option D - Troubles des Fonctions Cognitives) à l'école primaire Jacques Prévert à Corbas (0693898M)
- ~~Création d'une ULIS (option D - Troubles des Fonctions Cognitives) à l'école élémentaire Jules Verne à Lyon 3^{ème} (0693151A)~~ **mesure annulée**
- Création d'une ULIS (option D - Troubles des Fonctions Cognitives) à l'école primaire La Glacière à Oullins (0691714N)
- Création d'une ULIS (option D - Troubles des Fonctions Cognitives) à l'école élémentaire Route de Vallières à Saint Georges de Reneins (0690946D)
- Création d'une ULIS (option A - Troubles des Fonctions Auditives) à l'école élémentaire Condorcet à Lyon 3^{ème} (0691463R)

N.B. : Les 3 ULIS TFA fonctionnant actuellement dans des écoles Condorcet à Lyon 3^{ème} (1 maternelle et 2 élémentaires) évolueront en classes bilingues avec des effectifs portés à 18 élèves.

• Transfert :

- Transfert de l'ULIS de l'école primaire Jean-Pierre Veyet à Lyon 7^{ème} (0693954Y) à l'école élémentaire Marcel Pagnol à Lyon 7^{ème} (0692384S).

• Changements de spécificité :

Les ULIS TSLA (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages) sont des ULIS TFC (Troubles des Fonctions Cognitives) avec une option D.

Les postes option C sont transformés en option D pour les ULIS (ex TSLA) des écoles suivantes :

- Primaire Les Marendiers à Saint Priest (0693850K)
- Élémentaire Anatole France A à Vénissieux (0691717S)

➤ **Postes d'enseignants spécialisés en établissements médico-éducatifs et hôpitaux :**

Créations :

- Création d'un poste d'enseignant spécialisé (option D) à l'IME L'Oiseau Blanc à Décines (0692646B)
- Création d'un demi-poste d'enseignant spécialisé (option D) au centre d'accueil de jour Eclat de Rire à Lyon 8^{ème} (0693930X)
- Création d'un poste d'enseignant spécialisé (option D) à l'IES Les Primevères à Lyon 9^{ème} (0692659R)
- Création d'un poste d'enseignant spécialisé (option D) à l'IME Aline Renard à Rillieux la Pape (0693248F)
- Création d'un poste d'enseignant spécialisé (option D) à l'IME Jean Bourjade à Villeurbanne (0692639U)
- Création d'un demi-poste d'enseignant spécialisé (option D) à l'IEM Handas à Villeurbanne (0694005D)

Retraits :

- Retrait d'un poste d'enseignant spécialisé (option D) à l'école spécialisée Beaujard à St Cyr au Mont d'Or (0692642X)

➤ Postes SESSAD :

Retraits :

- Retrait d'un demi-poste au SESSAD Clair' Joie à Limas (0693916G)

➤ Postes d'enseignants référents :

- Création de 2 postes d'enseignants référents (implantations à définir)

➤ Postes RASED :

- **Créations** : 7,5 ETP pour l'implantation des postes RASED sur les circonscriptions suivantes :
 - Givors : création de 0,5 poste G (transformation du demi-poste G implanté à titre provisoire en 2016 en un demi-poste G définitif)
 - Irigny-Mions : création de 0,5 poste de psychologue
 - Lyon 5^{ème}-1^{er} : création de 0,5 poste E
 - Lyon 7^{ème} - La Mulatière : création d'1 poste G
 - Lyon 8^{ème} - 2^{ème} : création de 0,5 poste E
 - Lyon Vaise - Tassin : création d'un poste G
 - Meyzieu-Décines : création d'1 poste E (transformation du poste E implanté à titre provisoire en 2016 en un poste E définitif)
 - Mornant Sud : création de 0,5 poste de psychologue
 - Oullins : création de 0,5 poste de psychologue
 - Saint Fons : création de 0,5 poste de psychologue
 - Vénissieux-Lyon 8^{ème} : création de 0,5 poste E
 - Villeurbanne 2 : création de 0,5 poste G
- **Changement de rattachement administratif** :
 - Le poste E implanté à l' IEN de Givors (0693440P) et rattaché à l'école élémentaire Robert Baranne à Vernaison sera rattaché à l'école élémentaire Jean Jaurès à Givors (0693407D).

➤ Postes UPE2A :

- **Créations** : 5,5 ETP
 - Création d'un poste UPE2A à l'école primaire Hector Berlioz à Saint Priest (0693317F) transformation du poste provisoire de 2016 en poste définitif
 - Création d'un demi-poste UPE2A à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie à Caluire et Cuire (0693017E) en complément du demi-poste existant.
 - Création de 4 postes UPE2A pour créer une équipe mobile implantée sur les secteurs suivants :
 - 1 brigade pour le Rhône (poste rattaché à l' IEN ASH2)
 - 1 brigade couvrant les circonscriptions de Villeurbanne et Vaulx en Velin (5 circonscriptions) (poste rattaché au collège Lamartine à Villeurbanne)
 - 1 brigade couvrant les circonscriptions de Lyon 7^{ème} –La Mulatière et Vénissieux (4 circonscriptions) (poste rattaché au collège Clémenceau à Lyon 7^{ème})
 - 1 brigade couvrant les circonscriptions d'Ecully-Lyon Duchère et Lyon Vaise-Tassin (2 circonscriptions) (poste rattaché au collège J.J. Rousseau à Tassin la Demi-Lune)
- **Changements d'implantations** :
 - Le poste UPE2A implanté à l'école primaire Léon Jouhaux à Lyon 3^{ème} (0692740D) est transféré à l'école élémentaire Meynis (0693107C) à Lyon 3^{ème}
 - Le poste UPE2A implanté à l'école primaire Maison des 3 Espaces à Saint Fons (0693760M) est transféré à l'école primaire Simone de Beauvoir à Saint Fons (0693962G)
 - Le poste UPE2A implanté à l'école primaire Jules Vallès à Saint Fons (0693629V) est transféré à l'école primaire Langevin-Jaurès à Pierre Bénite (0690326E)